

L'AIR DE MARTINIQUE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE

#71
avril/juin
2019



À LA UNE

20 ANS QUE MADININAIR SURVEILLE LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE...

Le 24 décembre 1998, Madininair est agréé par le Ministère en charge de l'Environnement, pour la surveillance de la qualité de l'air en Martinique. Quelques mois plus tard, un salarié est recruté pour mettre en oeuvre les premières mesures de la qualité de l'air sur l'île. Il s'agit de Stéphane Gandar : directeur, aujourd'hui encore, de la structure. En 2001, Madininair comptait 3 collaborateurs. En 2019, c'est une équipe de 15 salariés !

En 20 ans, le champ d'intervention de Madininair s'est élargi. A sa création, Madininair s'attelait à la surveillance et la communication réglementaire de 4 polluants atmosphériques principalement sur l'agglomération centre : le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, l'ozone et les particules fines. Aujourd'hui, Madininair mesure plus d'une vingtaine de polluants en air ambiant et intérieur. L'observatoire a également développé au fil des années, son travail de prévision de la qualité de l'air à partir des mesures, des modélisations (cartographies et scénarisations) et l'inventaire des émissions des polluants atmosphériques. Grâce aux outils numériques et une plus forte animation territoriale, Madininair a amélioré l'information et la sensibilisation de la population et des acteurs locaux

que ce soit au quotidien et lors des épisodes de pollution. Madininair accompagne également de plus en plus les décideurs par l'évaluation des actions de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de l'exposition de la population à cette pollution.

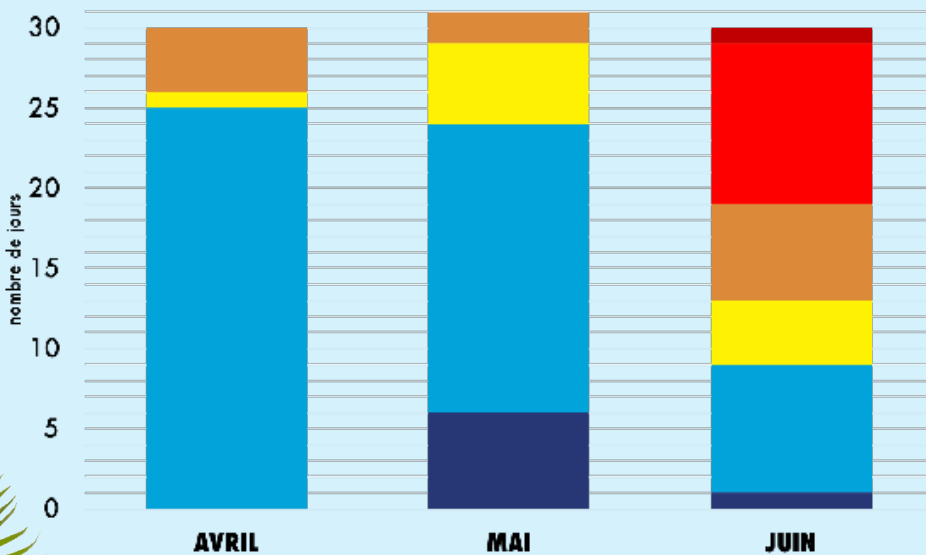
En 20 ans, les outils techniques ont évolué pour s'adapter aux enjeux du territoire. Le réseau de surveillance de la qualité de l'air est aujourd'hui composé de 11 stations fixes réparties sur l'ensemble du territoire. Il est complété par 2 unités mobiles de surveillance, des préleveurs passifs et actifs ainsi que des microcapteurs. En 2005, Madininair a mis en place son propre laboratoire de chimie. Madininair dispose également d'un laboratoire interrégional d'étalonnage, accrédité COFRAC 17025 depuis mars 2019.

Le développement de Madininair a été possible grâce au soutien de ses adhérents. La célébration des 20 ans de Madininair le 24 juin dernier à la Villa Chanteclerc à Fort-de-France a donc été l'occasion pour la présidente actuelle, Marie-France Thodiard, de remercier l'ensemble des adhérents et salariés pour leur indéfectible engagement en faveur de la qualité de l'air en Martinique.



INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices ATMO enregistrés au cours du trimestre



- air très mauvais
- air mauvais
- air médiocre
- air moyen
- air bon
- air très bon



SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

Concentrations maximales par polluant, enregistrées sur les stations fixes au cours du trimestre



POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	STATION / INFLUENCE	DATE / HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
DIOXYDE DE SOUFRE	47 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Etang Z'abricot / industrielle	29/06 à 6h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
DIOXYDE D'AZOTE	120 (en moyenne horaire)	Lamentin Bas-Mission / urbaine	07/06 à 13h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
OZONE	85 (en moyenne horaire)	Sainte-Luce, Morne Pavillon / péri urbaine	06/04 à 9h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
PARTICULES FINES PM10	89 (en moyenne journalière)	Fort-de-France Hôtel de Ville / urbaine	20/06	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24 heures
PARTICULES FINES PM2,5	26 (en moyenne journalière)	Schoelcher Bourg / urbaine	20/06	(1)

(1) pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



ÉPISODE(S) DE POLLUTION CONSTATÉ(S) AU COURS DU TRIMESTRE



Niveau : information et recommandation

10 jours

Polluant : PM10

Date(s) : 24/04, 10/05, 11/05, 25/05, 04/06, 05/06, 14/06, 16/06, 29/06 et 30/06



Niveau : alerte

9 jours (dont 8 sur persistance de l'épisode de pollution)

Polluant : PM10

Date(s) : 06/06, du 08 au 10/06, du 17 au 21/06



SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



Concentrations maximales journalières et nombre de dépassements enregistrés au cours du trimestre

SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 1 PPM/24H	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 5 PPM/24H
Marigot, bourg	0,32	10/05	0	0
Trinité, Cosmy	0,42	25/05	0	0
Robert, Baie Cayol	1,90	28/05	9	0
Robert, Pointe Savane	0,05	13/06	0	0
Robert, Pontalery Nord	1,45	08/05	7	0
Robert, Four à chaux	1,07	28/04	1	0
Robert, Pointe Hyacinthe	2,95	05/05	22	0
Robert, Sable blanc	0,08	06/05	0	0
François, Presqu'île	0,18	24/06	0	0
François, Frégate Est 2	2,59	26/04	33	0
François, Dostaly Sud	0,13	04/05	0	0
François, Cap Est	0,23	01/04	0	0
Vauclin, Château Paille	0,08	04/05	0	0
Vauclin, Pointe Faula	0,20	28/05	0	0
Sainte-Anne, Anse Michel	0,05	01/06	0	0
Diamant, Anse Cafard	0,01	02/06	0	0

> Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H₂S : mise en place rapide (sous 48h au maximum) du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H₂S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H₂S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H₂S au niveau des habitations riveraines.





ACTUALITÉS

UNE STATION DE MADININAIR RAVAGÉE PAR UN INCENDIE



Dans la soirée du vendredi 12 avril dernier, un incendie s'est déclaré près de la station de mesure de Madinair au quartier Renéville, à Fort-de-France. L'incendie aurait été déclenché sur des véhicules hors d'usage (VHU) abandonnés à proximité de la station, depuis quelques temps. Malheureusement, malgré l'intervention des pompiers, la station de mesure de la qualité de l'air de Madinair a totalement brûlé. Tous les appareils se trouvant dans la station de mesure ont été touchés : têtes de prélèvement, analyseurs, préleveurs, onduleur... Par conséquent, «Renéville» ne sera plus couvert par les mesures automatiques pour les prochains mois. Madinair met toutefois tout en oeuvre pour retrouver un suivi de la qualité de l'air sur cette zone le plus rapidement possible.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR AU DIAMANT

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique sollicite depuis quelques années, Madinair pour effectuer des évaluations de la qualité de l'air sur son territoire. Cette année, l'Espace Sud a souhaité réaliser une étude sur la commune du Diamant. Celle-ci se déroule du 6 mai au 8 juillet 2019 et consiste à mesurer en continu et en temps réel, à l'aide d'une unité mobile, 3 polluants atmosphériques réglementaires : les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et les particules fines

inférieures à 10 micromètres. Ces mesures ont pour objectif d'évaluer le risque de dépassement des normes environnementales et d'améliorer les connaissances sur l'exposition des populations dans cette commune. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours du second semestre 2019 sur le site www.madinair.fr

PARUTION D'«UN AIR DE FAMILLE», UNE BD SUR LA POLLUTION DE L'AIR

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique et Madinair viennent de publier une bande-dessinée ludique et pédagogique autour de la pollution de l'air, intitulée «Un air de famille». À travers des situations de la vie de tous les jours, cette BD permet de découvrir les différentes sources de pollution de l'air, d'identifier leurs impacts sur la santé et apprendre les bons gestes pour éviter de polluer davantage l'air. Cette bande-dessinée sera distribuée gratuitement au cours de l'année scolaire 2019-2020, aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6e) des établissements scolaires situés sur le territoire de l'Espace Sud. Elle est également téléchargeable sur le site de Madinair.

Pour présenter officiellement leur bande-dessinée, Madinair et l'Espace Sud ont organisé 2 théâtre-débats avec des comédiens de l'association AMI, le jeudi 27 juin 2019 à la médiathèque Alfred MELON-DEGRAS du Saint-Esprit :

- en matinée, pour les scolaires ;
- en soirée de 18h30 à 21h30, pour le grand public.



Madinair : 31, rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort-de-France
Tél. : 05 96 60 08 48 / info@madinair.fr / www.madinair.fr

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madinair. Directeur de la publication : S.Gandar / Conception et rédaction : service communication / Crédits photo : Madinair sauf mention contraire / Parution : 3^{ème} trimestre 2019 n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite